

N° 2023-001

MISE EN PLACE DES CONTENEURS SEMI-ENTERRES – FONDS DE CONCOURS 2022 Aime-la-Plagne

L'an deux mil vingt-trois le 18 janvier, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 12 janvier, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

M. Michel GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes DUCHOSAL Sylviane, BERARD Patricia, CHAMOISSIN Bernadette, GIROD-GEDDA Isabelle, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, VILLIEN Michelle

MM. SPIGARELLI Lucien, FAVRE Didier, HANRARD Bernard, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC Jacques, GOSTOLI Michel, MARCHAND-MAILLET Thierry, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis

Absents excusés :

MMES ASTIER Fabienne qui donne pouvoir à M. GOSTOLI, REBRASSE Marie-Pierre qui donne pouvoir à M. DUC, FAGGIANELLI Evelyne qui donne pouvoir à Mme BERARD, PAVIET Rose, FAVRE Maryse.

MM. VIBERT Christian qui donne pouvoir à M. SILVESTRE, BOCH Jean-Luc, TRAISSARD Robert, DUCOGNON Guy VILLIBORD Guillaume.

En exercice : 27 Présents : 17 Absents : 10 dont pouvoir : 4

Le président rappelle au conseil que lors de la mise en place de conteneurs semi-enterrés, il est convenu avec les communes membres que l'intercommunalité se charge de la réalisation des opérations et que le coût HT de celles-ci (fourniture et pose) est pris en charge à parts égales entre la CoVA et la commune concernée.

Pour la commune d'Aime-la-Plagne, deux grappes de conteneurs semi-enterrés ont été installées en 2022 au camping à Villette et pour Montagnes Saveurs à Aime. Pour ce dernier il est à noter qu'il a participé à hauteur de 33 % de l'investissement hors taxe.

Le tableau ci-dessous détaille les dépenses engagées.

Montagnes Saveurs					
Prestation	Montant en € HT	Montant en € TTC	Participation ALP 33% HT)	Participation Cova 33% HT + TVA	Participation Montagnes Saveurs 33 % HT
Fourniture CSE	2 405,00	2 886,00	801,67	1 282,67	801,67
Pose CSE	985,62	1 182,74	328,54	525,66	328,54
	3 390,62	4 068,74	1 130,21	1 808,33	1 130,21

Camping Villette				
Prestation	Montant en € HT	Montant en € TTC	Participation ALP 50% HT	Participation Cova 50% HT + TVA
Fourniture CSE	6 505,00	7 806,00	3 252,50	4 553,50
Pose CSE	2 220,53	2 664,64	1 110,27	1 554,37
	8 725,53	10 470,64	4 362,77	6 107,87

Prestation	Part ALP en €	Part Cova en €
Montagnes Saveurs	1 130,21	1 808,33
Camping Villette	4 362,77	6 107,87
Total	5 492,97	7 916,20

La CoVA adressera un titre de recettes de 5 492,97 € comme fonds de concours pour la mise en place des CSE de conteneurs semi-enterrés sur la commune d'Aime-la-Plagne en 2022.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 21
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 21
- nombre de votes « pour » : 21

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

AUTORISE le Président à mettre en œuvre le fonds de concours.

FAIT ET DELIBERE LE 18 JANVIER 2023

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président,
Lucien SPIGARELLI

LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTAISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX